

Garanties Assistance/Rapatriement

CONTRAT IMA N°20160912-001943

GARANTIES	PRISE EN CHARGE ET MONTANTS
Assistance aux bénéficiaires blessés ou malades	
Transport sanitaire	Organisation et prise en charge du transport sanitaire
Attente sur place d'un accompagnant	Hôtel 50 € par nuit (max. 7 nuits)
Voyage aller-retour d'un proche	Organisation et prise en charge de l'acheminement A/R et hôtel 50 € par nuit (max. 7 nuits)
Poursuite de voyage	Organisation et prise en charge des frais de transport
Prolongation de séjour	Hôtel 50 € par nuit (max. 7 nuits)
Frais médicaux	150 000 €/bénéficiaire/fait générateur*
Recherche et expédition de médicaments	Frais d'envoi
Frais de recherche	15 000 €
Frais de secours	5 000 €
Assistance en cas de décès	
Rapatriement de corps	Frais de transport, de préparation et aménagement spécifique
Déplacement d'un proche en cas de décès d'un bénéficiaire	Organisation et prise en charge de l'acheminement A/R et hôtel 50 € par nuit (max. 7 nuits)
Retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille	Organisation et prise en charge de l'acheminement
Assistance aux personnes valides	
Retour des bénéficiaires en cas de décès de l'un d'eux	Organisation et prise en charge de l'acheminement
Retour des bénéficiaires en cas de rapatriement de l'un d'eux	Organisation et prise en charge de l'acheminement
Accompagnement d'une personne handicapée ou d'un enfant (moins de 15 ans)	Organisation et prise en charge de l'acheminement d'un proche A/R
Garanties attentat	
Rapatriement au domicile	Organisation et prise en charge de l'acheminement
Attente sur place	Hôtel 50 € par nuit (max. 7 nuits)
Garanties événements climatiques majeurs	
Rapatriement au domicile	Organisation et prise en charge de l'acheminement
Attente sur place	Hôtel 50 € par nuit (max. 7 nuits)
Garanties complémentaires	
Transmission de messages urgents	Illimitée
Vol, perte ou destruction de documents à l'Étranger	Avance de fonds de 750 €
Assistance psychologique en France	1 à 5 entretiens téléphoniques
Avance de fonds, frais de justice et caution pénale	
Frais de justice à l'Étranger	3 000 €
Caution à l'Étranger	10 000 €
Services d'information	
Conseils médicaux	Illimités
Renseignements pratiques	Illimités
Assistance linguistique	Illimitée

* Plafond limité à 30 000 € en cas de maladies psychiques, psychologiques, nerveuses ou mentales.